

La Lettre du LIPHA

lipha.u-pec.fr

n° 13 / Septembre 2023

ÉDITORIAL

Depuis 2015 le LIPHA se trouve sous la double tutelle des universités Paris-Est Créteil et Gustave Eiffel et une nouvelle composante s'y rattache dorénavant : l'Institut d'études politiques de Fontainebleau-UPEC, qui a succédé à l'école internationale d'études politiques créée en 2019.

Ce changement de nom incarne un changement de fond.

Il témoigne d'abord d'une reconnaissance de la valeur de notre projet par les conseils de l'UPEC qui l'ont approuvé et par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche qui nous a créé sous la forme du 11^{ème} IEP de France en août 2022.

Il témoigne surtout de notre singularité par rapport aux dix autres instituts d'études politiques. Nous sommes le premier à proposer un diplôme d'IEP entièrement repensé pour ouvrir les études politiques aux sciences exactes et expérimentales. Notre objectif est de former les futurs cadres de la nation à la compréhension et à la résolution de problèmes qui sont simultanément politiques et scientifiques, plus particulièrement dans les domaines de l'environnement, de la santé et du numérique. Nos sociétés ont besoin aujourd'hui de femmes et d'hommes capables de relier les savoirs en vue de la transformation de nos sociétés qui nécessite de rompre avec le cloisonnement disciplinaire. Si la spécialisation scientifique est gage de progrès de la connaissance dans tous les domaines, il convient à présent que se multiplient aussi des espaces de production et de diffusion scientifique reposant sur la circulation entre les savoirs.

Ces propos qui peuvent sembler abstraits sont devenus très concrets lors de notre réunion de rentrée du 21 septembre avec l'arrivée de notre première



promotion de 70 étudiantes et d'étudiants du diplôme d'IEP. Leur origine géographique diverse, avec plus d'une quarantaine de départements représentés, leur origine sociale variée, avec environ un tiers de boursières et de boursiers du supérieur, dessinent une promotion à l'image de notre société. Leur parcours d'étude au lycée, avec une majorité d'élève ayant suivi deux spécialités en classe de terminale, l'une en sciences humaines et sociales et l'autre en sciences exactes et expérimentales, montre que les besoins de notre société rencontrent les aspirations de notre jeunesse.

Notre IEP se place ainsi résolument sous le signe de l'engagement en vue de la transformation de nos sociétés par la production et la diffusion d'un savoir mobilisant l'ensemble de nos disciplines scientifiques.

Yves Palau

Directeur de l'Institut d'études politiques de Fontainebleau-UPEC et membre du LIPHA



LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE
D'ÉTUDE DU POLITIQUE HANNAH ARENDT
Sous la co-tutelle de :
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL
UPEC - UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

Informations et demandes de rendez-vous :

- Mme Hamida Berrahal, responsable administrative : berrahal@u-pec.fr
- Mme Marie-Ange Paquita, responsable administrative à l'UGE : marie-ange.paquita@univ-eiffel.fr
- M. Bertrand Quentin, directeur : bertrand.quentin@univ-eiffel.fr
- Mme Emilie Frenkiel, directrice-adjointe : emilie.frenkiel@u-pec.fr

ACTUALITÉS DU LABORATOIRE

RETOUR SUR LES ACTIVITES DE CETTE ANNEE 2022-2023

Journée d'études

***Représentation, légitimité et délibération.
La Convention Citoyenne Étudiante***

Journée du 30 septembre 2022



Le 30 septembre 2022 une journée d'étude bilingue intitulée « Representation, legitimacy and deliberation – Student citizens' assembly at Université Paris Est Créteil » a été organisée par Emilie Frenkiel à l'IEP Fontainebleau-UPEC. Elle a été ouverte par Loïc Blondiaux (Université Paris 1) et a rassemblé des chercheuses de diverses disciplines (science politique, philosophie, sciences de gestion, sciences de l'éducation) de l'UPEC et l'Université d'Exeter ayant choisi la convention citoyenne étudiante comme terrain d'étude, des étudiant.e.s en master de l'IEP ayant participé à la convention citoyenne étudiante et s'étant interrogé sur leur légitimité et représentativité à délibérer et prendre des décisions, ainsi que des discutant.e.s politistes du LIPHA (David Smadja), New York University, l'EHESS et Sciences Po Paris. Ce format original a donné lieu à des échanges que nous poursuivrons lors du colloque du LIPHA le 16 et le 17 novembre 2023.

Programme

10h Loïc Blondiaux (Université Paris 1), *Deliberation in Citizen Assemblies*

11h30 Table ronde animée par Emilie Frenkiel (UPEC, LIPHA): *Student members' experience of deliberation and questions on representativity and legitimacy during the student citizen assembly.*

2nd year students master students ESPGE & TSE, Samuel Hayat (Sciences Po Paris, CEVIPOF), Pasquale Pasquino (New York University), David Smadja (UGE, LIPHA)

14h00 *The Research Done on the Student Citizen Assembly*

1st edition: Emilie Frenkiel (UPEC, LIPHA), Lise Herman et Alice Moseley (University of Exeter).

2nd edition: Hajar El-Karmouni (UPEC, IRG) et Emilie Frenkiel (UPEC, LIPHA), Chanez Delorme (ENS, Open Source Politics), Lucile Bouré (EHESS), Maryvonne Dussaux (UPEC, LIPHA), Kamilia Aouaa (UPEC, IRG).

Journée d'études

Research on China at a critical time

Journée du 21 mars 2023

Le 21 mars 2023, lors d'une journée d'étude en anglais intitulé « Research on China at a critical time » à l'IEP Fontainebleau-UPEC, Emilie Frenkiel a rassemblé 4 sinologues qui ont présenté les recherches menées pendant (et malgré) la crise COVID. Intervenants :

- Yunyun Zhou (Oslo University)
Tokophobia as Feminist Resistance? Female Netizens' Reproductive Experiences and Discourses in China's Cyberspace
- Chunyu Shi (Zhejiang Gongshang University, China)
COVID-19 Pandemic Response in Chinese Cities and Communities
- Simeng Wang (CERMES 3, CNRS)
Continuities and Transformations of Chinese migration to Europe: Some Thoughts from the French Case
- Anna Shpakovskaya (Duisburg University)
Friendship and/or Politics? The Chinese View on City Diplomacy and Twin City Partnership

La journée s'est clôturée avec une table ronde intitulée « How are the current health, environmental, political and economic crises challenging our knowledge of Chinese politics and society? »

Journée d'études

Nouvelles tendances dans la politique et l'économie internationale

Co-organisée par le LIPHA, l'ERUDITE et FRAPP

20 juin 2023

Programme09h30-11h30 Session 1 – *Gouvernance et culture*

Natalia Frozel-Barros (politiste, LIPHA), *Un océan d'incertitudes : problématisations et mise en forme légale des fonds marins par le travail diplomatique*

Jean-Emmanuel Minko (sociologue, LIPHA), *Repérer les tensions Etat-élites autochtones à l'ère de l'anthropocène : le cas des villages Akak au Cameroun*

Zineb Abidi (économiste, ERUDITE), *The Power Index: Curse Strikes Again: Over-Representation of Major Cities in French Inter-Communal Structures*

13h00-14h30 Session 2 – *Finance et assurance*

Françoise Vasselin (économiste, LIPHA), *Évolution des catégories des cryptoactifs utilisées au niveau international pendant le Covid-19*

Sandra Pellet (économiste, ERUDITE), *Risk and Vulnerability in migration: Formal and Informal Insurance Take-Up*

Sandrine Kablan (économiste, ERUDITE), *Firms' Access to Finance in Resource-Based Countries and the Financial Resource Curse*

14h45-16h15 Session 3 – *Société, travail et culture*

Lan Fu (études chinoises, LIPHA), *Confucianisme et éthique entrepreneuriale : quelques aspects managériaux de l'entreprise confucéenne en Chine contemporaine*

Sandrine Juin (économiste, ERUDITE), *How Does My Partner's Disability Affect My Career Path? A European Study*

Sylvain Chareyron (économiste, ERUDITE),
Neighbourhood Composition and Ethnic Discrimination in the Labor Market: Evidence from France

16h30-18h30 Session 4 – *Mondialisation, environnement et enjeux contemporains*

Felipe Koch (études lusophones, AEI), *Discussions sur le défi de la décolonialité, la littérature des futurs et l'appropriation culturelle*

Valéry Ntwali (politiste, LIPHA), *Causes et facteurs des conflits dans la région des Grands Lacs africains. Regard critique sur une forme de néocolonialisme économique dans l'Est de la RDC*

Diane Aubert (économiste, ERUDITE), *Environmental Taxes and Employment inequalities*

Sylvie Thoron (économiste, LIPHA), *Économie entre sciences et controverses : quand les économistes parlent de mondialisation*

Compte rendu

2^{ème} convention citoyenne étudiante

« Quel numérique pour quelle société ? »



Depuis 2021, l'Institut d'Études Politiques (IEP) et le Living Lab Algopo organisent des conventions citoyennes étudiantes (CCE) à l'Université Paris-Est Créteil (UPEC). Ce dispositif délibératif innovant a été conçu de manière collaborative par des étudiant·e·s et des enseignant·e·s-chercheur·euse·s expert·e·s de la démocratie participative. Expérimentation inspirée de la Convention citoyenne pour le climat (CCC), la CCE est organisée chaque année à l'échelle de l'université, autour d'un thème défini. La CCE entend donner la parole aux étudiant·e·s et leur permettre de participer à la construction et à la transition de leur université. Ce dispositif accompagne le processus de réflexion autour de thématiques spécifiques afin qu'émergent, aux cours d'échanges mobilisant l'intelligence collective, des orientations, des propositions et des recommandations qui visent à répondre, à notre échelle, aux enjeux environnementaux et sociaux contemporains.

Cette année, la convention avait pour mandat de définir une série de mesures, d'orientations et de

recommandations sur le thème « Quel numérique pour quelle société ? ». Cette Convention Citoyenne Etudiante avait pour objectif de réfléchir, problématiser, sensibiliser et agir sur nos usages d'outils numériques par des propositions, des mesures et des recommandations décidées de manière démocratique et horizontale à travers six thématiques :

- éducation et numérique ;
- citoyenneté et numérique ;
- santé et numérique ;
- inclusion et numérique ;
- environnement ;
- le droit et les libertés fondamentales.

Les deux derniers thèmes ont été au centre des réflexions afin d'en garantir le respect et de faire de l'Université un lieu responsable et engagé.

La première rencontre de la CCE 2022 a eu lieu du 10 au 12 octobre 2022 à Fontainebleau. Lors de cette première rencontre, les participants ont pu échanger, débattre et formuler une première série de propositions pour répondre aux enjeux liés au numérique.

La deuxième de phase de délibération s'est déroulée du 13 octobre au 7 décembre 2022 en ligne, sur la plateforme <https://decidim.u-pec.fr/processes/CCE2>. Lors de cette étape, les participant.e.s ont non seulement discuté et amendé le premier texte de propositions élaboré à l'issue de la première rencontre, mais ils et elles ont également pu soumettre de nouvelles propositions.

Durant cette phase de délibération, de nombreux événements ont été organisés et diverses réunions thématiques ont permis aux participant.e.s de poursuivre la réflexion initiée au sein des différents groupes de travail. Ces ateliers ont pris différentes formes : des délibérations, des conférences, des exercices de théâtre-forum ou encore des *hackathons*. Ils ont parfois été organisés avec des partenaires et établissements secondaires dans leurs locaux, mais aussi à Créteil, à Fontainebleau et en ligne.



L'édition 2023-2024 de la CCE sera intitulée « L'université de l'avenir, l'avenir en commun(s) ». Elle traitera de la transformation de l'université à travers une série de thématiques et d'axes de réflexion :

- transformation écologique ;
- communs de l'UPEC ;
- ville campus ;
- nouveaux métiers ;
- bien-être étudiant ;
- engagement étudiant ;
- faire communauté.

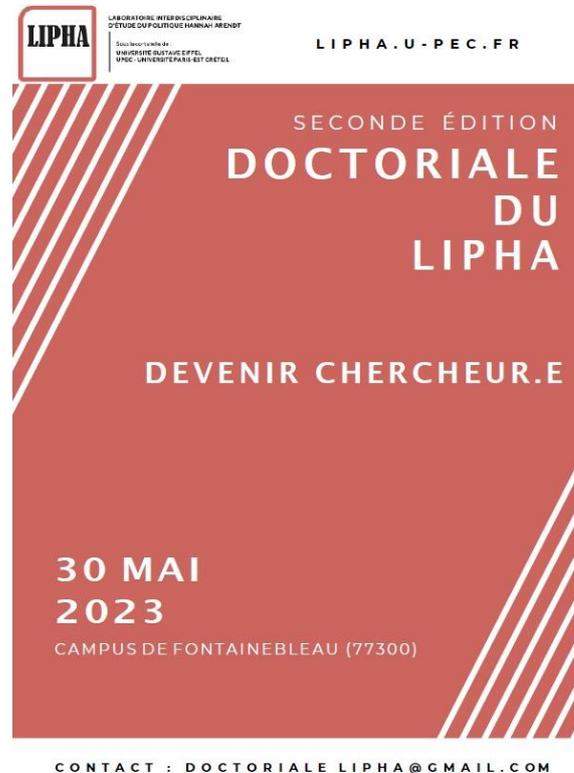
Une attention particulière sera accordée à la thématique de l'eau, sujet choisi par les étudiant.e.s lors de la clôture de la dernière CCE au jugement majoritaire.

Au cours des différentes journées de travail, les étudiant.e.s participant aux délibérations autour des différentes thématiques font émerger des propositions d'action pouvant être mises en place à l'échelle de l'université et des collectivités, voire à l'échelle nationale. La CCE entend ainsi contribuer à l'établissement d'une société plus juste et plus horizontale.

En 2023-2024, la CCE réunira près de 450 étudiant.e.s de licence et de master, issu.e.s des différentes composantes de l'UPEC (IEP de

Fontainebleau, EPISEN, faculté de droit, École d'urbanisme de Paris, EUR FRAPP, faculté d'économie, faculté de biologie, IUT Sénart-Fontainebleau, faculté des sciences et technologie). Par ailleurs, elle aura le plaisir d'accueillir, tout au long du déroulement du dispositif, une centaine d'invité.e.s (politiques, associations, enseignant.e.s-chercheur.euse.s, professionnel.e.s, etc.).

Compte rendu
Deuxième Doctoriale du LIPHA
 30 mai 2023



Dans la continuité de la carte blanche du LIPHA et du projet interdisciplinaire de notre laboratoire, le LIPHA a souhaité initier l'année dernière une dynamique de recherche nouvelle et durable, en lançant l'organisation d'une journée d'étude annuelle destinée à réunir tous les doctorants et les doctorants du laboratoire.

Cette journée « Doctoriale » a connu sa deuxième édition le 30 mai 2023. Les doctorant.e.s et les chercheur.e.s du LIPHA se sont réuni.e.s à cette occasion dans les nouveaux locaux de Institut d'Études politiques de Fontainebleau. Le long de la journée, les doctorant.e.s ont présenté leurs travaux de recherche et ont pu échanger et discuter avec un public nombreux et multidisciplinaire. Une occasion pour des retours riches et stimulants sur les travaux de chacun, mais aussi une opportunité, pour tous les doctorant.e.s, de découvrir les recherches menées par leurs pairs dans d'autres domaines disciplinaires, ainsi que les défis et les opportunités communes que le

parcours de formation de la thèse présente à toutes et tous. Cette question a fait notamment l'objet de deux moments particuliers de la journée :

- une discussion, animée par Raphaëlle Parizet, autour du thème « Devenir chercheur.e ». Cette discussion a été l'occasion de revenir sur les multiples aspects et défis de la formation doctorale comme formation à la recherche ;
- une table ronde « Soutenir le poids de la thèse », autour de deux jeunes docteurs du LIPHA, Marcello Ciola et Lina Penagos. Cette discussion, animée par Sylvie Thoron, a permis de partager les enjeux de la soutenance de thèse.

Le reste de la journée a été consacré aux présentations d'un article de recherche ou d'un chapitre de thèse par dix-sept doctorant.e.s, lors de cinq sessions parallèles (deux de plus que lors de la première édition de la Doctoriale).

Les sessions parallèles ont abordé les axes thématiques suivants :

- Éthique des soins
- Gouvernance multi-niveaux
- Innovation technologique et dynamiques des organisations
- Circulation des idées politiques
- La légitimité du droit

La journée a été l'occasion également d'échanges plus informels, lors d'un déjeuner (au soleil).

L'ensemble des membres du LIPHA et des doctorants remercie et félicite Raphaëlle Parizet, Marcello Ciola, Francesco Sergi et Hamida Berrahal, qui ont été les organisateurs de cette seconde Doctoriale très réussie.

Cette deuxième édition a été l'occasion d'échanges scientifiques mais aussi d'un dialogue entre les doctorant.e.s et les enseignant.e.s chercheur.e.s et a contribué en ce sens au dynamisme et à la cohésion globale du laboratoire et de nos Universités. La troisième édition aura lieu au printemps 2024.

Séminaires mensuels du LIPHA 2022-2023

6 octobre : David Smadja (UGE, philo, science po) à l'UPEC.

L'histoire des idées politiques en débat : le couple interne-externe et ses déplacements.

1^{er} décembre : Maryvonne Dussaux (UPEC, science de l'éducation) à l'UGE.

La place des dispositifs dans la territorialisation de la politique éducative : le cas des établissements en démarche de développement durable

26 janvier : Lan Fu (UPEC, études chinoises) à l'UGE.

Le confucianisme, la politique, et les rushang : le renouveau confucéen dans l'entreprise chinoise et le pouvoir politique

16 février : séminaire exceptionnel, à Fontainebleau :

Eric Fiat (UGE, philosophie)

Est-ce « la faute à Rousseau » ?

Emile Kenmogne (philosophie pratique)

Politiques et philosophies politiques d'inspiration africaine

9 mars : séminaire exceptionnel, à l'UGE :

La transition écologique

Avec Joël Chevrier (Université de Grenoble Alpes).
Animé par Emilie Frenkiel.

11 mai, à l'UPEC :

Christophe Doubovetzky (UPEC, droit),

*Les modalités de restitution de biens culturels en question
Réflexion à partir de restitutions récentes*

Yves de Curraize (UPEC, économie) à l'UPEC.

*Les méthodes mixtes (qualitatives et quantitatives) dans
l'évaluation des politiques de l'emploi.*
(travail en collaboration avec Francesco Sergi)

Les rendez-vous du LIPHA 2023-2024

Séminaire du LIPHA

Jeudi 28 septembre 2023, 10h30-12h30 (IEP)
Présentation des *Actes du colloque du LIPHA 2021 : Controverses éthiques d'aujourd'hui* (aux éd du Cerf), avec des auteurs et autrices de l'ouvrage

Mardi 3 octobre 2023, conférence IEP
Daniil Beilinson, *Obstacles to civil liberties in Russia over the past decade*

Jeudi 19 octobre 2023, 10h30-12h30 (UPEC)

Séance de travail collectif sur le **projet de recherche du LIPHA (2024-2029)** et la prochaine mandature

Mardi 7 novembre 2023, conférence IEP
Amandine Orsini, *La jeunesse engagée pour le climat*

Mardi 21 novembre, conférence IEP et CCE
Béatrice Barbusse (UPEC, sociologie)

Séminaire du LIPHA

Jeudi 30 novembre 2023, 10h30-12h30
(intervenant à confirmer)

Jeudi 11 janvier 2024 (après-midi)

Assemblée générale extraordinaire du LIPHA et élection d'un nouveau conseil de laboratoire

Séminaire du LIPHA

Jeudi 25 janvier 2024, 10h30-12h30 (UGE)
Chunyu Shi (chercheuse invitée au LIPHA, politiste de l'Université Gongshang du Zhejiang, Chine)

Jeudi 8 février 2024, conférence Else et IEP
François Jarrige, *Face à la puissance : l'histoire des énergies alternatives à l'âge industriel*

Mardi 27 février 2024, conférence IEP
Anne-Sophie Godfroy Godfroy (philosophe, UPEC, République des savoirs ENS), *Histoire européennes des politiques publiques de l'égalité de genre*

Jeudi 7 mars 2024, conférence Else et IEP
François Dedieu, *Pesticides, le confort de l'ignorance*

Séminaire du LIPHA

Jeudi 21 mars 2024, 10h30-12h30 (UPEC)
Kamalia Mehtiyeva (UPEC, droit)

Séminaire du LIPHA

Jeudi 25 avril 2024, 10h30-12h30 (UGE)
Cuong Vuong (UPEC, économie)

Séminaire du LIPHA

Jeudi 23 mai 2024, 10h30-12h30 (UPEC)
Dominique Penso-Assathiany (UGE, philosophie pratique)

Jeudi 13 juin 2024 (après-midi, UPEC)

Assemblée générale annuelle du LIPHA

LES PROJETS POUR 2023-2024

Colloque

La délibération en action(s)

16-17 novembre 2023

Institut d'Etudes Politiques de Fontainebleau,
Université Paris Est Créteil (UPEC)

Appel à communications

Dans ce colloque, il s'agira d'aborder la démocratie délibérative en action(s), en s'intéressant en premier lieu à ses pratiques concrètes, aussi bien à ses modalités qu'à son impact¹. En privilégiant les données empiriques produites par l'observation de forums concrets (du type de la récente Convention citoyenne sur le climat², sur la fin de vie, de la convention citoyenne étudiante de l'UPEC³ ou de délibérations à l'hôpital dans le cadre de groupes de réflexion éthique ou d'Espaces éthiques), le colloque mettra à l'épreuve les cadres théoriques de la démocratie délibérative en les confrontant aussi bien à des témoignages d'acteur.rices de la participation qu'à des observations concrètes de chercheur.ses. Dans cette perspective, cette accentuation des actions concrètes de la délibération permettra d'évaluer différemment la correspondance entre l'objectif délibératif visé par ces dispositifs et leur fonctionnement observable.

D'ordinaire, la mission affichée des dispositifs délibératifs consiste à contribuer à l'organisation d'échanges au sujet de questions considérées comme difficiles. Leur participation à l'organisation du débat public consiste à promouvoir l'information, la

consultation, l'identification de problèmes prioritaires (agenda setting), voire la co-décision des citoyen.nes sur ces questions.

Cependant, ces instances délibératives ne sont pas directement des acteurs de la décision et elles permettent plutôt une réflexion collective, à l'instar des commissions consultatives ouvertes aux citoyen.nes non élu.es⁴. Autrement dit, la plupart du temps la participation démocratique ne franchit pas le seuil de la délégation de pouvoir et du contrôle citoyen stricto sensu et elle a plutôt pour objectif l'information et la consultation.

Par ailleurs, l'organisation même de ces dispositifs délibératifs ne peut pas être dissociée des rapports de pouvoir reflétant des conflits d'intérêts sous-jacents. C'est donc plus le concept de négociation, au sens où l'entend J. Elster, que celui de délibération qui peut permettre d'en saisir la portée. Pour autant, en suivant d'autres théoricien.nes, comme J. Mansbridge notamment, on peut au contraire penser ensemble délibération et conflictualité pour rendre compte plus adéquatement du fonctionnement de ce type d'instance.

Dès lors, à travers ce colloque, il s'agira d'examiner plus concrètement dans quelle mesure les choix politiques et éthiques qui résultent de cette épreuve de la délibération sont à la fois légitimes mais également efficaces et signifiants. Les acteur.rices y trouvent-ils une forme de régulation des différends et, le cas échéant, l'occasion de s'inscrire dans l'ordre politique plus englobant de la polity ? Nous nous intéresserons également aux émotions qui peuvent émerger dans l'espace délibératif qui instaure à la fois une égalité d'information, d'expression et d'écoute ainsi qu'une confrontation d'opinions et d'arguments divergents. À cet égard, le colloque portera une attention particulière aux moments de dysfonctionnement susceptibles de révéler des qualités délibératives négatives (« Negative

¹ Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux de la section thématique de l'AFSP « La démocratie délibérative en action » coordonné par Bernard Manin et Charles Girard au Congrès de l'Association française de science politique-IEP d'Aix en Provence, le 22 juin 2015. Bernard Manin, « Comment promouvoir la délibération démocratique », *Raisons politiques* 2011/2 « Démocratie délibérative ».

² Hélène Landemore et Jean-Michel Fourniau (éd.) « Les assemblées citoyennes, une nouvelle forme de représentation politique ? », *Participations*, 2022/3, n°34, <https://www.cairn.info/revue-participations-2022-3.htm>

³ <https://decidim.u-pec.fr/processes/CCE2>

⁴ Marie-Hélène Bacqué, « La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique ? », in Marie-Hélène Bacqué, Henri Rey, *Gestion de proximité et démocratie participative*, La Découverte, 2005, p. 16-17.

Deliberative Quality»⁵ qui soit altèrent le processus de délibération, soit contribuent à l'activation d'autres fonctions.

La réflexion portera également sur la transformation potentielle qui peut naître de ces dispositifs : quel impact sur l'opinion publique, les politiques publiques et le processus de prise de décision ainsi que sur leurs participant.e.s (conceptions de la citoyenneté, engagement, pratiques, formation et réorientation professionnelles) ?

Le LIPHA et le Living Lab Algopo sont porteurs de la convention citoyenne étudiante de l'UPEC. Une session de ce colloque portera ainsi tout particulièrement sur les expérimentations délibératives à l'université, ce qui permettra d'examiner notamment les questions de la formation et de la transformation des participant.e.s aux dispositifs délibératifs.

Le colloque sera organisé de manière à systématiquement associer réflexion théorique et expérience empirique, notamment par la création de binômes de présentation et de discussion. Ces binômes pourront associer des chercheur.ses et des professionnel.les, soit de la participation soit de différents secteurs de l'action publique mais ayant une activité spécifique en rapport avec la participation et la délibération. Les propositions de communication (environ 800 mots dont biographie brève et mots-clés) doivent être envoyées à emilie.frenkiel@u-pec.fr, david.smadja@univ-eiffel.fr et berrahal@u-pec.fr le 1 juillet 2023 au plus tard afin que ces binômes soient constitués dans le courant du mois de juillet 2023.

⁵ J. Mansbridge « on the deliberative system », Colloque « Le Tournant délibératif, Bilan, critiques et perspectives », EHESS, 16 juin 2011.

DU COTÉ DES DOCTEUR.E.S ET DOCTORANT.E.S

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX DOCTORANTS



Mardi 13 décembre 2022, le LIPHA accueille ses nouveaux étudiants et ses nouvelles étudiantes, des chercheur.e.s en devenir, lors d'un moment convivial.

Bourdjolbo, Geneviève, Grace, Lucile, Olivier, Sophie, Vanessa ont rejoint l'équipe de recherches à la rentrée 2022. Bienvenu.e.s ! Ils et elles ont depuis peu été rejoint.e.s par Morgane et Skander.

Ce sont donc 9 nouveaux et nouvelles intégré.e.s au titre d'une thèse, au sein de notre équipe pluridisciplinaire et multisite. Retrouvez-les sur le site web du LIPHA, à l'onglet « membres doctorants ». Il vous sera ainsi possible d'en découvrir davantage

quant à leur parcours individuel, professionnel et universitaire.

Ce temps fort annuel est piloté par madame Berrahal. Des témoignages d'ancien.ne.s, d'élu.e.s et une présentation du Service commun de documentation ont rythmé cette matinée qui a débuté par une présentation détaillée du service administratif après l'intervention de la direction du laboratoire.

LES THESES SOUTENUES

Résumé de la thèse de doctorat en science politique
soutenue le 15/12/2022 par

Maurice Pierre Planel

**« Gouverner par les finances sociales.
Les influences de la loi de financement de la
sécurité sociale sur la(re)configuration
du système de de santé »**

Directeur de thèse : Yves Palau

L'État providence est confronté à de profondes recompositions. Les dynamiques de changement qui

peuvent être identifiées ne présagent cependant pas de la fin de toute influence étatique. Ce retour de l'État s'accompagne d'un renouveau des processus de définition des objectifs de l'action publique. Ces travaux insistent sur le fait que le maintien des capacités d'action de l'État passe par un renouvellement des répertoires d'action étatique. Notre travail s'inscrit dans cette perspective qui insiste sur le maintien de l'influence étatique, voire son accroissement dans certains secteurs mais soutient qu'une partie de ces recompositions s'appuie non pas sur de nouveaux modes d'action mais plutôt sur une radicalisation des répertoires historiquement utilisés

par l'État pour piloter les politiques publiques, répertoires qui sont importées progressivement dans le secteur de la santé dont l'organisation avait été historiquement laissée aux médecins, à l'assurance maladie et aux collectivités locales. La discussion de cette hypothèse repose sur l'analyse de l'influence des lois de financement de la sécurité sociale (LFSS) sur la (re)configuration du système de santé. Nous devons partir du constat selon lequel l'analyse des questions budgétaires n'a tenu qu'une place secondaire dans l'analyse des politiques publiques durant de nombreuses années. Un renouveau de ces études est perceptible à compter de la fin des années 1990. Ces travaux permettent d'analyser le rôle des finances publiques comme instrument de l'exercice du pouvoir et comme moyen d'action publique. Selon A. Siné (2006), le Gouvernement des finances publiques est porteur de deux perspectives. La première est celle du processus de fabrication des lois budgétaires. « Il s'agit alors d'analyser l'ensemble du processus budgétaire et de considérer la spécificité des jeux qui s'y déroulent, engageant le Parlement, les commissions des finances, l'exécutif » (Bezes, Siné 2011). La seconde est celle des politiques de contrainte, « c'est-à-dire la manière dont se développent historiquement et s'exercent en période de crise budgétaire et/ou de politiques économiques faisant le choix de contracter les dépenses publiques » (Bezes, Siné 2011). Cette grille d'analyse peut être transposée dans le champ des finances sociales, les lois de financement de la sécurité sociale (LFSS) jouant le rôle des lois de finances. Reposant sur une idée simple mais forte celle de l'enveloppe globale, la LFSS se propose de se substituer aux actions de baisse des prestations et hausse des recettes qui caractérisent les plans de redressement des comptes successifs. De façon générale ces analyses ne portent que peu sur l'influence de la LFSS sur la (re)configuration du système de santé. Il s'agit maintenant de préciser notre démarche de recherche. En premier lieu, nous poserons l'hypothèse qu'à compter du début des années 1990, la politique de retranchement menée par les pouvoirs publics ne porte plus principalement sur le niveau des prestations, ni sur l'apport de nouveaux financements mais sur l'encadrement de la rémunération des offreurs de soins. En second lieu, nous essayerons de montrer que la création des LFSS institutionnalise la politique de contrainte budgétaire et que cet instrument est conçu pour mener une politique de régulation de l'offre. Troisièmement nous voudrions montrer comment la création de la LFSS a ouvert une réflexion sur les modalités d'élaboration d'une politique globale de santé qui relève de la compétence de l'État. Et comment cette politique de santé permet de faire émerger un processus de

reconfiguration du système de santé porté par des valeurs apparemment non budgétaires et pourtant au service de la politique de contrainte.

Résumé de la thèse de doctorat en sciences de gestion soutenue le 15/12/2022 par

Sarra Chenigle

Gestion de l'identité de hijabi au travail : comment les hijabis gèrent-elles leur identité dans un contexte de mauvaise identification et d'asymétrie identitaire interne durant leur carrière professionnelle

Directeurs de thèse : François Grima

Le but de cette recherche est d'étudier l'expérience de gestion de l'identité stigmatisée et dissimulable de femme musulmane portant le voile au travail (que nous avons nommé hijabi). Nos travaux ont pu faire émerger un certain nombre de résultats utiles tant au milieu académique qu'au milieu professionnel. Tout d'abord, nous avons pu constater que les causes motivant la gestion de l'identité sont multifactorielles. Elles sont intra-personnelles, interpersonnelles, organisationnelles et contextuelles. Deuxièmement, à travers l'étude des stratégies de coping et de gestion de l'identité durant la phase de pré-intégration, nous avons montré la capacité d'agence des hijabis à gérer leur identité avant d'intégrer le marché de l'emploi et à augmenter leur employabilité. Troisièmement, en étudiant les stratégies de gestion de l'identité stigmatisée de hijabi lorsque ces dernières sont en poste, notre recherche a mis en évidence le large éventail décisionnaire et stratégique que mobilisent les hijabis pour révéler totalement, partiellement ou pas du tout leur identité au travail. Nous avons également pu montrer la capacité d'agence dont elles disposent pour anticiper les réactions des autres (managers, collègues) et adapter la stratégie déployée. Cette capacité d'agence passe par un contrôle minutieux du temps et de l'espace de la révélation offrant aux hijabis la possibilité d'orienter les stratégies en fonction de l'anticipation d'acceptabilité ou de refus détectée. Quatrièmement, notre recherche a mis en exergue un large éventail de conséquences associées à la gestion de l'identité stigmatisée de hijabi telles que la survenue de mauvaise identification (misidentification) conduisant à un vécu d'asymétrie identitaire interne, à des conséquences sur l'employabilité de ces dernières notamment durant les entretiens d'embauche ou

encore l'influence du manager sur la trajectoire des stratégies mobilisées lorsqu'elles sont en poste.

Enfin, la cinquième partie de nos résultats retracent les stratégies destinées à répondre aux conséquences vécues par les hijabis. Nous avons pu catégoriser ces résultats en trois familles : les stratégies de résolution, les stratégies de 7 maintien et les stratégies de fuite. En retraçant tout le parcours des hijabis de la phase de pré-intégration à la fuite, en passant par l'étape où les hijabis sont en poste, nos résultats montrent ainsi la complexité de la gestion de cette identité en particulier dans un contexte contraignant tant sa révélation peut être source de vives controverses. Nous soulignons enfin l'importance du soutien organisationnel et managérial dans la révélation de soi au travail.

Résumé de la thèse de doctorat en science politique soutenue le 16/01/2023 par

Lina Penagos

Transpositions bureaucratiques fonctionnelles. Des effets des économies souterraines et de la formation des zones grises sur les relations de pouvoir. Exégèse d'une architecture institutionnelle à la lumière du cas de la frontière colombo-vénézuélienne

Directeur de thèse : Stephen Launay

La situation de la frontière colombo-vénézuélienne dépasse les seuls intérêts nationaux. Étant un lieu de passage important pour la contrebande, les trafics d'armes, drogues et d'autres économies souterraines, cette région focalise une attention particulière sur les fragmentations de pouvoir et l'organisation des marchés du travail. Fort pénalisée en termes de développement économique, cette frontière témoigne d'un haut degré de vulnérabilité et d'inégalités, transformés le long de trois événements marquants entre 2015 et 2020 : vague migratoire vénézuélienne, signature de l'accord de paix avec les FARC-EP (2016) et pandémie Covid-19. Combinée avec la présence insuffisante des États, la cohabitation d'acteurs illégaux, les économies souterraines, la dynamique des marchés internationaux et les tensions diplomatiques binationales, cet espace géographique frontalier révèle des rapports de domination singuliers entre la légalité et l'illégalité, là où la souveraine est à la fois l'un des attributs de l'État le plus revendiqué et l'un des plus contesté. La thèse propose un regard du phénomène de la fragmentation du pouvoir dans la zone

frontalière entre la Colombie et le Venezuela dans un approche interdisciplinaire entre la science politique, l'économie et les relations internationales.

Résumé de la thèse de doctorat en science politique soutenue le 17/01/2023 par

Kodjo Tsolenyanu

Quelle démocratie au Togo ? Éléments de réponse à partir de l'étude des institutions, des forces politiques et de l'intervention publique

Directeur de thèse : Fabrice Hamelin

La démocratie touche par ses principes les fondements de toute société moderne ; bien qu'elle règne désormais sans partage, peu de nations africaines peuvent en réalité s'en réclamer. La chute du mur de Berlin (novembre 1989) et l'effondrement de l'Union Soviétique (décembre 1991) vont cependant entraîner l'internationalisation des politiques et une volonté absolue des peuples africains de s'inscrire dans une dynamique occidentale, celle de la démocratie libérale. Une vague de démocratisation va alors souffler dans le monde et le Togo qui sera l'objet de notre recherche n'y échappe pas.

Dirigé de père (1967 – 2005) en fils (2005 à nos jours), le Togo s'est en effet lancé depuis 1990 dans une longue marche vers la démocratie, même si celle-ci semble s'achever par un échec. Aujourd'hui en effet, malgré de nombreuses avancées concédées par le pouvoir à la suite de la succession dynastique opérée en 2005, le bilan reste plutôt amer quant aux échecs successifs au niveau institutionnel et politique. Pour beaucoup d'observateurs, la démocratie peine à s'installer au Togo et l'alternance n'est en aucun cas envisagée par le parti au pouvoir, le même qui dirige le pays depuis une cinquantaine d'années ; certains, plus optimistes – et plutôt proche des arcanes du pouvoir – voient en revanche une alternance avec l'arrivée par les urnes de Faure Gnassingbé. Cette longévité de règne des Gnassingbé couplée d'une certaine patrimonialisation du pouvoir politique fait néanmoins du Togo une singularité dans la sous-région ouest-africaine. La démocratie ne se limite cependant pas au seul changement de régime. Cette recherche tout en se recentrant essentiellement sur les institutions politiques et leur fonctionnement, le rôle des partis politiques et surtout sur l'action publique permet dans une certaine mesure de mieux appréhender le degré, la qualité et la forme de démocratie dans ce pays tout en théorisant

parallèlement une approche nouvelle de déterminants d'une vibrante et vivante consolidation démocratique dans le Togo d'aujourd'hui.

Résumé de la thèse de doctorat en philosophie soutenue le 21/01/2023 par

Florian Augagneur

Serge Moscovici et la nature du mouvement écologiste, une épistémologie psycho-politique

Directeur de thèse : Corine Pelluchon

Ce travail relève de la monographie. Il tente de reconstruire l'unité de l'œuvre polymorphe de Serge Moscovici (1925-2014) dont les travaux se sont déployés dans différentes disciplines. Cet auteur est aussi un des pionniers du mouvement écologiste en France. L'hypothèse centrale de ce travail est qu'une approche transdisciplinaire peut, d'une part, révéler la véritable dimension de cette œuvre et, d'autre part, porter un regard nouveau sur l'histoire et l'évolution de ce mouvement. C'est au sein des travaux que Moscovici a effectués en histoire et philosophie des sciences durant les années 1960 que se situent les explications sur l'origine d'une révolution cognitive, dont il va théoriser les effets en psychologie sociale, et d'une révolution politique, qui va le mener à hisser les liens entre les groupes humains et leur univers matériel au rang d'interrogation politique centrale. En anthropologie, il formulera une théorie écologiste des rapports de domination, ouvrant notamment la voie à l'écoféminisme de Françoise d'Eaubonne. Enfin, la suite de ses travaux en psychologie sociale alimentera ses réflexions sur la stratégie politique que le mouvement écologiste aurait dû adopter selon lui.

En dépit des multiples intuitions dont Moscovici a fait preuve, la portée de son œuvre est aujourd'hui atténuée par la fragmentation disciplinaire et le cloisonnement entre les univers scientifiques et militants. En construisant les passerelles et en faisant dialoguer son œuvre avec celle d'autres auteur.e.s (principalement Durkheim, mais aussi Marx, Lévy-Bruhl, Vygotski, Koyré, Beauvoir et Lévi-Strauss), nous tenterons de restituer sa richesse et d'apporter des éclairages sur la nature épistémique et cognitive du mouvement écologiste.

Résumé de la thèse de doctorat en science politique soutenue le 24/01/2023 par

Marcello Ciola

La construction du modèle européen de coopération en matière de sécurité et de défense au concret : les valeurs à l'articulation du formel et de l'informel

Directeurs de thèse : Yves Palau, Pierre Vercauteren

L'UE se définit comme une « puissance normative » ou « axée sur les valeurs » (art. 2, 3 alinéa 5 et art. 21 du TUE). La thèse interroge autour de deux questions. La première est de savoir si l'action extérieure de l'UE est réellement guidée par des valeurs. En cas de réponse positive – ce qui est la réponse donnée par la majeure partie de la littérature scientifique – on peut passer à la seconde qui est le cœur de la recherche : comment les valeurs sont opérationnalisées, c'est-à-dire traduites en politiques publiques, au niveau de la gouvernance interne et dans l'action extérieure de l'UE ? Les réponses à ces questions sont clairement influencées (sinon déterminées) par les approches ontologique et épistémologique utilisées.

L'approche théorique (et donc ontologique et épistémologique) utilisée est celle du constructivisme. Afin de ne pas se limiter à une élaboration théorique, il a été décidé d'analyser deux cas qui ont connu des crises à peu près en même temps et dans lesquels le rôle de l'UE était important sinon fondamental : le cas ukrainien de 2003 à 2016 – se concentrant sur la phase de Euromaidan – et celle de la crise du nucléaire iranien à partir de 2003 jusqu'à 2016 (année de mise en œuvre du Joint Comprehensive Plan of Action pour la résolution de la crise nucléaire). Ce choix a permis de standardiser les acteurs européens et de vérifier l'hypothèse selon laquelle l'opérationnalisation des valeurs change en fonction des préférences politiques ou stratégiques des acteurs internes.

Il en résulte qu'au niveau de la gouvernance interne, l'opérationnalisation des valeurs passe avant tout par des moments d'interaction informelle qui favorisent la socialisation entre acteurs politiques et fonctionnaires en assurant une interprétation toujours plus intégrée des valeurs européennes dans le cadre de l'UE ; en revanche, au niveau de l'action extérieure, il est possible de constater combien l'opérationnalisation des valeurs diffère du cas iranien à celui ukrainien, malgré le fait que les acteurs européens soient pratiquement les mêmes. Cela suggère que, dans l'opérationnalisation des valeurs européennes, la culture politique du pays partenaire joue un rôle

beaucoup plus important que ce que nous dit la littérature. Le troisième et dernier point, qui découle de l'analyse d'une littérature hétérogène en termes de méthodologie et d'approche théorique, et qu'aucune des théories « classiques » des relations internationales existant aujourd'hui n'apparaît pleinement efficace dans l'étude de l'action extérieure de l'UE. Ceci suggère la nécessité d'une d'une *bridge theory* capable d'analyser et d'expliquer de manière plus exhaustive la gouvernance interne et l'action externe de cet atypique acteur (kaléidoscopique et holocratique) qu'est l'UE.

Résumé de la thèse de doctorat en science politique soutenue le 23/01/2023 par

Gaël Berthier

Vie bonne, vertu et démocratie. L'autonomie : une vertu à perfectionner pour mener une vie bonne et réaliser l'idéal démocratique

Directeurs de thèse : Corinne Pelluchon

Cette thèse de philosophie pratique interroge les conditions morales et politiques pour mener une vie bonne dans une démocratie libérale en se focalisant sur l'individu et ce qu'il doit perfectionner pour y parvenir. Cet être, en devenir ou en évolution permanente, est pris dans un contexte politique, un environnement dont il doit avoir la possibilité de s'émanciper pour être capable de choisir. Ainsi, dans cette thèse nous analysons la vertu nécessaire à perfectionner pour mener une vie bonne dans une société où chacun est, en principe, libre de choisir le genre de vie qu'il veut poursuivre.

La thèse que nous soutenons est que la vie bonne dépend du perfectionnement de l'autonomie que l'on peut concevoir comme une vertu. L'autonomie implique alors, non seulement le développement de capacités délibératives sur ses désirs mais le développement d'un trait moral, celui de la non-domination.

Cette recherche poursuit ainsi plusieurs objectifs. Premièrement, montrer que la démocratie libérale se fonde sur un principe d'autonomie et la possibilité pour tous de mener une vie digne et bonne. Deuxièmement, clarifier la notion de vertu en soustrayant son naturalisme et en montrant qu'on peut fonder cette notion sur les principes inhérents à la démocratie. Troisièmement, montrer à quoi correspond le perfectionnement d'une vertu d'autonomie permettant à chacun de se construire une éthique propre, de mener sa vie selon ce qu'on estime.

Quatrièmement, montrer que concevoir l'autonomie comme une vertu implique de mener sa vie selon une certaine authenticité, c'est-à-dire de vivre selon des désirs qui sont les siens et qui impliquent une certaine confiance et estime de soi.

Résumé de la thèse de doctorat en science politique soutenue le 30/01/2023 par

Dieudonné Musanganya

La matrice intellectuelle du Catholicisme social face à l'État faible au Congo (RDC) entre 1990 et 2018

Directeurs de thèse : François Mabille

Depuis 1990, la République Démocratique du Congo est entrée dans une longue période de fortes turbulences politiques marquées par la contestation des institutions politiques mises en place par le régime autoritaire du président Mobutu entre 1965 et 1997. Parmi les conséquences de cette cacophonie politique congolaise, il y a la faiblesse de l'État devenu incapable d'assumer ses missions régaliennes, notamment la sécurité du territoire national face aux agressions récurrentes des pays voisins, la sécurité des personnes et leurs biens ; et d'offrir de services publics de qualité en réponse aux besoins fondamentaux de la population congolaise. Loin de trouver une réponse appropriée dans le processus de démocratisation amorcé au Zaïre par la Conférence nationale convoquée par le président Mobutu Sese Seko (1991-1992) ou encore dans des Accords politiques conclus sous les présidents Laurent-Désiré Kabila (1997-2001) et Joseph Kabila Kabange (2001-2018), la faiblesse de l'État congolais a pris plutôt des proportions inquiétantes à partir de 1996 avec une grande guerre impliquant de nombreuses armées étrangères sur le sol congolais avec comme enjeu, l'accès aux ressources naturelles qui attisent des convoitises et de nombreux prédateurs.

Grâce à notre recherche sur la faiblesse de l'État congolais devenu la figure emblématique d'une « Afrique mal partie » selon l'expression de René Dumont, nous avons découvert que la RDC souffre d'une faiblesse systémique qui prend sa source dans une crise politique enracinée dans l'histoire du Congo, un pays qui était d'abord une « propriété privée » du Roi Léopold II des Belges entre 1885 et 1908, avant de devenir une colonie de la Belgique entre 1908 et 1960. L'enjeu de cette appropriation léopoldienne de l'État au Congo est que les différents présidents qui

ont dirigé le Congo après lui, spécialement Mobutu, Laurent-Désiré Kabila, et Joseph Kabila, ont géré le Congo comme leur patrimoine privé, actualisant ainsi et sous une forme renouvelée la politique patrimoniale et prédatrice que le Roi des Belges avait instaurée au Congo, précisément à l'époque de l'« État Indépendant du Congo » entre 1885 et 1908. Dès lors, les acteurs politiques au sommet de l'État congolais peuvent changer, mais pas leur système de gestion de l'État basé sur la prédation, la personnalisation du pouvoir et l'accumulation des ressources financières et économiques sans distinguer les biens publics des biens privés.

Pour légitimer notre thèse qui fait de la gestion patrimoniale et néo-patrimoniale le socle de la faiblesse chronique de l'État congolais entre 1990 et 2018, nous avons choisi comme objet d'étude le discours social de l'Église catholique au Congo, élaboré entre 1990 (terminus a quo) et 2018 (terminus ad quem), étant donné que cette Église se présente comme un acteur majeur de la scène politique congolaise qui connaît les vicissitudes de l'État moderne depuis son émergence sur la scène politique internationale (Conférence de Berlin) comme « État Indépendant du Congo » en 1885 jusqu'aujourd'hui. Pour y parvenir, nous avons fait appel à une triple méthode, à la fois historique, politique et régressive ou généalogique.

Pour vérifier la portée proprement politique de notre hypothèse, nous avons distribué le travail de la thèse sur trois parties : Tout d'abord, nous avons esquissé la conception de l'État qui se dégage du discours social de l'Église catholique au Congo, élaboré dans le sillage de l'enseignement social du Magistère Pontifical depuis Léon XIII (1878-1903) jusqu'au pape François (2013-) afin de dégager la doctrine récurrente sur l'État et les inflexions que cette dernière a connues ; nous avons, ensuite, étudié l'origine de l'État faible au Congo en interrogeant la science politique sur l'évolution historique du concept État, ainsi que l'analyse des mécanismes par lesquels un État devient faible d'après le discours social de l'Église catholique au Congo, également. Enfin, nous avons mis en évidence un double apport de l'Église catholique au renforcement de l'État au Congo. Un apport à la fois théorique et pratique. Par l'apport théorique, nous voulions valoriser la contribution socio-politique de l'Église catholique à l'édification de la nation congolaise, en suivant trois axes : l'axe de la relecture de l'histoire politique du Congo/Zaïre, à travers la Conférence Nationale Souveraine (1991-1992) ; l'axe du processus d'éducation civique et électorale du peuple congolais dans la perspective des premières élections générales, pluralistes et démocratiques en

2006 ; et l'axe du plaidoyer de l'Église catholique pour une alternance au sommet de l'État congolais à la fin de deux mandats présidentiels de Joseph Kabila Kabange en 2016. Quant à l'apport pratique, nous avons mis en évidence le rôle de suppléance qu'exerce l'Église catholique auprès de l'État au Congo dans le domaine social, notamment dans les secteurs de l'éducation nationale et de la santé publique. L'enjeu de la seconde contribution est de montrer que l'Église catholique joue le rôle d'une « Église-Providence » pour le peuple congolais dont l'État peine à assumer ses responsabilités, mais un rôle qui ne peut être bien assumé que si l'Église catholique repense sa prise en charge matérielle par ses propres fidèles, ce qui accroît sa dépendance financière des églises occidentales, de même que repenser son discours sur l'éducation civique qui ne tient pas encore toutes ses promesses.

Résumé de la thèse de doctorat en science politique soutenue le 17/04/2023 par

Johann Caillard

L'addictologie palliative : De la créativité d'un concept nomade

Directeurs de thèse : Bertrand Quentin

La consommation de substances psychoactives accompagne l'histoire de l'humanité, de l'intempérance de leur usage découle l'addiction, cette maladie de la dépendance, du plaisir. Toute la complexité de cette pathologie provient de son impact sur la capacité propre de la personne à préserver sa santé. L'addiction (alcoolisme et toxicomanie dans notre recherche) à la croisée du soma et de la psyché, est une passion. Elle se manifeste par une active passivité et altère la volonté de ces personnes. Leur liberté s'en trouve restreinte, notamment celle d'adhérer à des soins addictologiques qui ne se restreint pas à la dogmatique abstinence, mais bien à toutes les offres de soin visant à infléchir la prégnance de la dépendance.

Dans son expression gravissime, alors dite en situation « d'addictologie dépassée », la plus simple modification des modalités de consommation et de ce rapport à l'objet passionnel demeure inaccessible. Anesthésiés, physiquement et psychiquement, ces addicts sont dans l'impossibilité de vouloir un autrement. Pour cette minorité de dépendants, la souffrance requise pour s'en extirper sera corrélée à la prégnance de leur passion et s'explique par les propriétés de *pharmakon* de l'addiction. Non

seulement la dépendance est profondément ancrée dans les habitudes, le corps et la psyché de l'individu, mais les mécanismes de défense sont également irrémédiablement imprégnés. La raison, le libre arbitre et la volonté de ces addicts sont asservis, annihilant leurs capacités de préservation. Un glissement du champ sémantique de la volonté vers la capacité est nécessaire pour faire évoluer ce constat d'un « il ne veut pas » vers « il ne peut pas ». Face à l'aporie soignante qui en résulte, l'oscillation entre l'obstination déraisonnable et le rejet de ces intempérants, une nouvelle voie, ici palliative, se dessine.

L'« addictologie palliative » se présente comme un autrement du soin renonçant au cure : elle répond à la spécifique souffrance de ces addicts « hors normes » dans ce contexte de fin de vie et à celle des équipes les accompagnant vers cette inéluctable et précoce mort. Cette approche épistémologique repose sur une proposition de nomadisme du concept des soins palliatifs et d'une confrontation de ses ressources théoriques, cliniques et philosophiques au domaine de l'addictologie. La création de ce concept offre une perspective à des pratiques soignantes épuisantes, aux questionnements éthiques qu'elles soulèvent, ainsi qu'une reconnaissance des accompagnements prodigués. Non sans soulever interrogations et controverses, cet autrement addictologique, cette « chimère », s'inscrit dans une modalité de pensée analogue à la médecine palliative qui privilégie la qualité à l'espérance de vie, indépendamment de la question de leurs consommations de substances psychoactives toxiques.

PORTRAIT DE DOCTORANT.E



Olivier Aroul

Sujet : *Impacts éthiques de la loi relative aux droits des malades et à la fin de vie sur la décision de limitation et d'arrêts des thérapeutiques actives dans le cadre de la procédure des prélèvements d'organes en catégorie III de Maastricht*

Discipline : Science Politique

Directrice de thèse : David Smadja

*Présentez-vous, pouvez-vous nous parler de votre parcours ?
Quelle est la particularité de votre profil personnel, professionnel,
universitaire et de jeune Chercheur ?*

J'ai 43 ans, j'habite le 18ème arrondissement de Paris, près de Montmartre, et je suis père d'un enfant de 10 ans. Mon quartier est un environnement de mixité sociale et ethnique, ce que j'apprécie. Né à Pondichéry, je suis d'origine indienne. Je parle le tamoul, le français et l'anglais. Cette double culture tamoule et française m'a permis d'évoluer et développer en moi les valeurs traditionnelles, familiales et artistiques. A 18 ans j'ai fait un retour aux sources avec la musique, le théâtre et la danse fusion entre l'occident et l'orient. Je jouais ainsi du Tabla et

de l'Harmonium. Je suis quelqu'un qui lit beaucoup : Blake, Dickinson, Rimbaud, Verlaine et surtout Victor Hugo que j'apprécie pour le caractère profondément humain de ses œuvres. Ce sont mes auteur.e.s préfér.e.s. Mes goûts sont éclectiques : théâtre, classiques français, scènes multiculturelles, impros ... tout cela contribue à m'enrichir culturellement. J'interviens, quand j'ai du temps libre, au sein d'une ONG qui se déploie en Afrique, en Asie, et en Europe. Je contribue à la réalisation de plaquettes d'informations sur l'éducation à la santé et l'ouverture multiculturelle.

Mon parcours universitaire est celui d'un baccalauréat scientifique et d'une faculté de médecine reçu-collé. Du coup, je me suis redirigé vers un DEUG en SVT. J'ai ensuite rejoint le monde de la pharmacie clinique et industrielle. À SANOFI, par exemple, j'ai fait des stages enrichissants qui m'ont permis de découvrir un univers intéressant, celui de la recherche et de l'innovation. Cependant j'avais des doutes quant au type de secteur à rejoindre alors que le secteur de santé publique sert de plateforme à ces grands groupes. Le terrain de recherche du secteur privé c'est bien le domaine public. J'ai un peu pratiqué dans le secteur privé mais c'est dans le secteur public que j'ai davantage retrouvé mes valeurs de mixité, de service rendu aux patients-patientes ainsi que l'éthique qu'il m'importe de mettre en œuvre au travail. Je suis donc un pur produit de l'APHP et issu du monde pharmaceutique, à savoir en pharmacie et recherche clinique. La recherche paramédicale, l'innovation thérapeutique qui incluent le développement de produits de santé (comme la trithérapie, les immunomodulateurs, etc.) forment mon terrain professionnel. Actuellement, je travaille à l'Hôtel Dieu comme adjoint à la direction des soins. Nous faisons partie du



GHU Centre qui regroupe 7 hôpitaux publics parisiens.

Je travaille 50 heures et 10 heures en plus sont dédiées à mon travail de recherche, par semaine. Ces 10 heures sont consacrées à intégrer les formations et recenser la littérature. À cela s'ajoute, toujours pour travailler ma thèse, les soirées et les week-ends.

Dans quelle mesure la recherche vous intéressait-elle ?

J'ai l'ADN d'un chercheur, cela a toujours été ainsi je voulais être médecin pour faire de la recherche en immunologie, en fait.

J'ai toujours été quelqu'un de passionné, guidé par la soif de connaissance et l'envie de pousser l'étude, l'analyse, la réflexion...

La recherche est une démarche particulièrement intéressante pour moi et notre fibre familiale est marquée par cette manière d'appréhender le monde. D'ailleurs une partie de mon travail de thèse nécessite des données cliniques en bioéthiques.

Geneviève Fahd, ma camarade doctorante, issue elle aussi du monde pharmaceutique, future candidate à une thèse, et surtout David Smadja, mon directeur de thèse, sont les

deux personnes qui m'ont stimulé pour concevoir un pré projet de thèse et candidater. Après dialogues encourageants et discussions dans la confiance, la thématique de la gouvernance en santé post-Covid émergeait de nos réflexions. Monsieur Smadja est quelqu'un qui sait cadrer une démarche de recherche tout en restant humain et bienveillant.

Mon choix s'est porté sur le LIPHA pour plusieurs raisons. C'est un laboratoire qui n'est pas cloisonné, ouvert sur l'international. L'équipe donne l'opportunité de travailler sur l'impact international de la recherche. On y trouve une richesse culturelle et de

terrains avec un s. De plus, Hannah Arendt est une figure qui me touche, par son courage et son humanité. Enfin, sur le site web on voit un cliché - à l'onglet membre doctorant - et la personne se trouve à l'ONU où elle a fait un déplacement au nom du laboratoire. Cette image dynamique aussi m'a motivé, au moment de ma candidature.

De quelle discipline relève votre thèse et pour quelles finalités ?

Ma formation en équipe de recherches s'appuie sur une tutelle UPEC-UGE-IEP.

Certes mon sujet semblerait marqué en philosophie pratique, toutefois ma démarche s'est ancrée sur la science politique. La politique peut impacter la santé et je souhaitais en effet sortir de la pratique. En fait, on construit une politique à partir du terrain, on définit donc une politique à partir des données issues de la réalité. Comment une politique publique s'applique, s'opère-t-elle sur le terrain, comment ce va-et-vient entre acteurs s'opère, ce sont les questions que je pose. Ainsi on peut démocratiser la politique de santé au plus près des collaborateurs et collaboratrices et réajuster ces politiques publiques en fonction des données produites après coup. La science politique doit être accessible.

Le contexte actuel, post-covid, impacte-t-il votre vision des choses, votre pratique de soignant mais aussi votre quotidien au sens large ?

Au moment du Covid, j'ai dû réorganiser l'hôpital dans lequel j'exerçais, en raison des différentes vagues épidémiques, pour répondre aux besoins en santé des populations. Il s'agissait, par exemple, de fermer une unité, de récupérer du personnel. Puis entre deux vagues, il fallait rouvrir rapidement les services en médecine et en chirurgie conventionnelles. J'ai d'ailleurs été marqué par l'opposition vaccinale des soignant.e.s. On a appliqué la loi, suspendu les collègues qui étaient en opposition. La polémique était trop exacerbée. Je pense que, dans les hôpitaux publics, on n'a pas su dialoguer suffisamment et qu'il manquait le feed-back du terrain managérial et la place donnée au sens et aux valeurs du service public dans les échanges.

Le risque en santé doit être expliqué, argumenté, dépassionné et pacifié.



Les cadres de santé, les médecins doivent échanger davantage avec les soignants de leurs services. Malheureusement, les temps de discussions s'amenuisent dans nos organisations.

Vos objectifs professionnels ou projets personnels à venir, à l'issue du travail de thèse, incluent-ils une finalité recherche ?

Ma mission actuelle consiste aussi à collaborer avec 18 start-ups du groupe BIOLABS en vue de tester des innovations technologiques avec les médicaux et, paramédicaux autour du numérique en santé et de construire ensemble l'hôpital et la santé du futur. **Mon hôpital est au cœur de l'innovation en France puisqu'il a le rôle d'être le précurseur et le témoin pour ces expérimentations sur le plan national.**

Le gouvernement a en effet fait la « commande » à l'hôpital public et notamment à l'APHP d'un développement des outils numériques en santé.

On assiste aujourd'hui à une révolution dans ce domaine, à partir de l'IA en particulier, qui en est à sa phase 3. On construit en effet l'organisation de la santé de demain. Après la thèse, j'aimerais donc continuer sur le sujet de la santé numérique, consolidé

par une démarche bioéthique, et garantir les jalons éthiques en médecine et en soins prodigués.

Comment concevez-vous la réflexion collective au sein d'une équipe de recherche, en SHS et pluridisciplinaire ? entre séminaires, colloques et carte blanche ?

J'ai, par exemple, assisté à des séminaires d'éthique palliative et autour du sujet des prélèvements d'organes. La richesse culturelle, c'est avoir un œil différent pour analyser avec un prisme collectif, en économie, en droit, en sociologie, en philosophie etc. Ainsi j'opère un redimensionnement constant de mon sujet de thèse et ma thématique a évolué après les échanges et les débats. Il est clair que des sujets comme la fin de vie, l'éthique palliative, le prélèvement et la greffe d'organes, le financement des politiques de santé, et l'utilisation des nouvelles technologies en santé sont des questions qui touchent bien d'autres approches disciplinaires et impacteront les professionnels de santé.

Comment gérez-vous et vivez-vous votre activité de chercheur, votre statut de doctorant ?

Dans le cadre de mon travail, cela a changé le regard, autour de moi, y compris en termes d'assise.

Ainsi, je suis beaucoup plus crédible, à l'extérieur, quant à ma démarche de recherche et d'accompagnement en santé numérique.

L'entourage professionnel dialogue différemment avec moi, on parle le même langage. Cela intéresse tout particulièrement les collaborateurs, collaboratrices qui viennent alors à vous.

Depuis que j'ai commencé ce travail de recherche, je pousse les analyses bien plus loin. L'éthique, les sciences sociales, je les appréhende par des réflexes spécifiques de chercheur et un regard analytique. Je vais plus loin... Ma formation en master de science politique hier, mon parcours de thèse en science politique aujourd'hui, m'entraînent effectivement, en continu, à développer cette acuité.

Le numérique en santé est au carrefour des sciences sociales et de la technologie. **L'avènement de la santé 3.0 ? tout ça c'est pour l'Humain, pour servir les patient.e.s, les malades, les hospitalisé.es et l'accessibilité au soin.**

Les SHS sont essentielles et impactent le domaine de la santé ainsi que ses dimensions d'innovation. Il faudra savoir communiquer sur ces enjeux et ces mutations que nous commençons à vivre.

L'étape finale de la soutenance de thèse vous inspire quoi ?

J'ai assisté à la soutenance de monsieur Planel, doctorant en science politique, sur « gouverner par les finances sociales : les influences de la LFSS sur la (re)configuration du système de de santé ». J'ai pu noter combien il maîtrisait les arcanes et les outils de la politique de santé autant que le PLF de la sécurité sociale. Sa prestation orale m'a stimulé humainement et professionnellement. Cette soutenance de thèse m'a familiarisé avec l'ingénierie politique en santé, notamment. Personnellement, je pense soutenir en 2026, à l'échéance de l'actuel plan ministériel relatif aux prélèvements et aux greffes. Il est donc trop tôt pour me projeter.

Pour finir, souhaitez-vous faire passer un message spécifique aux doctorant.e.s, à d'autres interlocuteurs et interlocutrices ?

Le doctorant est déjà en soit un terrain qui, en thèse, va valoriser son expérience, son implication professionnelle. Ce qui enrichit aussi la thèse ce sont ces années d'exercice professionnel cumulées. Donc, mes recherches en science politique et santé sont favorisées par mes vingt années de travail en hôpital public. Faire une thèse c'est aussi sublimer, anoblir ses années de travail en qualité de professionnel de terrain, actrices et acteurs de systèmes sociaux qui fournissent des données et font avancer le savoir.

La science politique amène à développer des stratégies. Être politiste c'est être en mesure de fournir des arguments, de mettre en œuvre une décision, une politique de santé et d'en évaluer les résultats. **Aujourd'hui, on a donc encore plus besoin des compétences des chercheurs,** comme c'est le cas pour moi, dans le cadre de mes interactions avec mes collaborateurs ou mes directeurs notamment sur le sujet de l'évolution technologique et des enjeux éthiques de la santé.

*Interview réalisée et retranscrite
par Hamida Berrahal*

UNE EXPERIENCE DE STAGE AU SEIN DU LIPHA

Théo Debauge, stagiaire au sein du laboratoire du LIPHA, partage avec l'ensemble du laboratoire ses impressions après son expérience.

Stagiaire au sein du LIPHA : pourquoi mon cas devrait être généralisé ?

Je m'appelle Théo Debauge, j'ai 23 ans et je suis actuellement en Master 2 à l'Université Gustave Eiffel au sein du Master Métiers du politique (dont le responsable de formation lors de la deuxième année est M. Laurent Godmer, mais où vous pouvez trouver aussi M. David Smadja ou M. Stephen Launay). Dans le cadre de cette formation, j'ai réalisé deux mémoires de théorie politique sous la direction de M. Stephen Launay : un premier portant sur une œuvre de l'économiste de l'école autrichienne Murray Newton Rothbard, le second portant sur le paléo-libertarien Hans-Hermann Hoppe. J'ai pu, durant le mois de février et mars 2023, sur site (à Gustave Eiffel et à l'UPEC) et à distance, accomplir mon stage au sein du LIPHA, stage qui s'est conclu par les Doctoriales de Fontainebleau.

Lors de ma première année de licence (Science politique, à l'Université Sorbonne Paris Nord) étaient dispensés les traditionnels cours d'introduction propre aux formations axées science politique et sciences sociales : je me souviens encore nettement du cours en amphithéâtre dispensé par M. Pierre Lefébure d'introduction à la science politique et où il établissait devant nous, dès la première heure du cours, les différents courants et domaines propres à la science politique. La théorie politique, qu'il présentait comme essentielle à la discipline bien qu'étudiée de manière moindre par rapport à ses consœurs disciplinaires était celle qui avait retenu le plus

vivement l'attention du jeune étudiant que j'étais. Lors de ma formation au sein de cette licence, une doctorante (Mme Lucile Richard, depuis devenue docteure en science politique) nous dispensait des cours de théorie politique, avec l'exercice traditionnel du commentaire de texte (exercice dispensé au sein des cours de M. Stephen Launay, mon directeur de mémoire). Cela fait depuis ce premier cours d'introduction à la science politique que je souhaite faire une thèse en théorie politique.

Cela fait donc cinq ans. Cinq ans. Et pourtant, cinq années après, des inquiétudes et des questionnements demeurent quant à mon ambition. Cinq années à la faculté, c'est cinq années où vous apercevez des doctorants chargés de travaux dirigés aux yeux cernés ; déprimés par la lenteur de réalisation de leur thèse, malgré leur diligence. Vous lisez des témoignages de chercheurs postdoctoraux sans poste fixe vingt ans après leur thèse, malgré de nombreuses publications et travaux dans leur domaine¹. Vous lisez des témoignages de personnes en poste mais critiques quant à la tournure que prend l'institution universitaire. Parfois, vous êtes témoin de mouvements sociaux dans lesquels les universitaires (et vos propres professeurs, même les moins engagés, zélés et prompts à s'insérer au sein des différents mouvements protestataires) s'engagent². Vous regardez des reportages qui dressent un portrait au vitriol de la situation actuelle³. Accessoirement et en parallèle de tout cela, en cinq ans, vous êtes devenu (un peu plus) adulte : vous devenez de plus en plus pragmatique. Le choix, en science politique, est d'autant plus délicat dans la mesure où vous devez pondérer votre choix entre une voie précaire et peu professionnalisante (d'autant plus concernant la théorie politique) et une carrière rémunératrice à laquelle votre formation vous prédestine (l'influence, le conseil, ...). Faire un mémoire à la place d'un stage, c'est au demeurant déjà faire un premier pas (relativement difficile) en dehors du cadre le plus rémunérateur.

¹ Je pense particulièrement ici aux tweets de mon homonyme (avec lequel je ne partage a priori aucun lien de parenté), M. Joan Stavo-Debauge. Docteur en sociologie depuis vingt ans, sans devenir maître de conférences.

² La grève des écrans noirs à l'occasion de la loi de programmation pour la recherche m'avait particulièrement marqué en ce sens.

² La grève des écrans noirs à l'occasion de la loi de programmation pour la recherche m'avait particulièrement marqué en ce sens.

³ Voir le récent documentaire pour Arte "Profes de fac, la vocation à l'épreuve" réalisé par Thomas Loubière et disponible sur leur site internet.

Tout ce que je viens de vous relater ici sert un propos : selon moi, mon expérience de stagiaire au sein du laboratoire devrait être rendue systématique (ou, a minima, la plus étendue possible) à chaque étudiant réalisant un mémoire de recherche, et doit s'insérer dans un cadre pensé comme pouvant servir à l'organisation qu'est le LIPHA⁴.

Pourquoi j'en arrive à penser cela ?⁵ D'une part car le dilemme du choix entre stage et mémoire (et les conséquences sur le CV et l'insertion sur le marché de l'emploi qui vont avec) a une portée moindre lorsque la réalisation d'un mémoire s'accompagne d'un stage⁶.

D'autre part, car la rencontre avec des doctorants et jeunes docteurs permet de découvrir et d'appréhender le quotidien du chercheur sous ses aspects non pas les plus intellectuels, mais les plus pratiques⁷ et quotidiens⁸. Enfin, assister à des séminaires où interviennent des gens passionnés et passionnants renforce la motivation pour l'accomplissement du mémoire et l'entrée en école doctorale. C'est d'ailleurs l'élément le plus fondamental d'un stage : savoir si l'on veut avoir ce quotidien, savoir si l'on veut être à la même place (ou pas⁹) des personnes que l'on observe.

Je souhaiterais conclure cet écrit (qui, je l'espère, vous aura convaincu) par des remerciements : à M. Laurent Godmer et M. Bertrand Quentin, d'abord, sans qui mon stage n'aurait pas été possible. Envers mon directeur de mémoire M. Stephen Launay et plus largement envers l'équipe pédagogique de la formation dispensée à Gustave Eiffel. Envers les docteurs et doctorants que j'ai pu rencontrer lors des Doctoriales à Fontainebleau et qui ont aimablement bien voulu répondre à mes questions. Enfin, j'ai une pensée particulière pour Mme Vanessa Alexandrine et

Mme Hamida Berrahal pour l'extrême gentillesse et bienveillance qu'elles ont eu à mon égard dans le cadre de mon accueil au sein de la structure.

⁴ Au sens où, quitte à avoir des stagiaires comme dans n'importe quelle autre organisation, autant s'en servir. D'autant plus que cela rend la généralisation de mon cas d'autant plus viable et intéressante pour le laboratoire

⁵ Je ne mentionne pas directement le simple fait que j'ai énormément apprécié mon expérience de stagiaire et l'opportunité de rencontrer les nombreuses personnes qui travaillent au sein du LIPHA puisque selon moi cela va de soi dans la mesure où j'en arrive à prôner la systématisation de mon expérience individuelle.

⁶ D'un stage qui permet effectivement, en parallèle, l'accomplissement d'un mémoire. Mon stage pour le LIPHA était très peu prenant, contrairement à un stage plus classique que réalisait mes camarades de classe.

⁷ Non seulement parler de certains aspects du métier, notamment pécuniaire, peut être délicat auprès d'une personne avec laquelle vous êtes en lien direct, quotidien et hiérarchique au sein de votre formation (avec la différence d'âge qui va avec et la distance que cela induit) ; cela relève de l'absurde quand la personne est professeur des universités fonctionnaire depuis une dizaine d'années, un avenir vers lequel peu de choses vous prédestinent.

⁸ Question innocente mais importante que l'on pose à un doctorant ou jeune docteur dans mon cas : « Comment vous faites ? »

⁹ Il me semble que la décision d'entamer une thèse doit se faire, de la part du candidat, le plus possible en toute connaissance de cause. Une pondération d'autant plus importante dans le cas de la recherche en France.

DU CÔTÉ DES MEMBRES DU LIPHA

PORTRAITS DES MEMBRES DU LIPHA



Christophe Doubovetzky

UPEC, Maître de conférences en droit

Pouvez-vous vous présenter : Quel a été votre parcours ? Quel est votre profil personnel, professionnel, d'universitaire ?

Depuis le début de mon parcours universitaire, j'essaie de concilier activités d'enseignement, de recherche et engagement dans la vie universitaire.

Après un double master en Droit public fondamental et en Administration et communication des activités culturelles à l'Université Toulouse 1 Capitole, j'ai choisi de poursuivre en thèse sous la direction du Professeur Serge Regourd, tout en débutant une activité d'enseignant en droit public. Suite à ma soutenance en novembre 2018, j'ai poursuivi mes activités d'enseignement et de recherche, d'abord à l'Institut National Universitaire J.-F. Champollion sur les sites d'Albi et Rodez en tant qu'enseignant contractuel (3 ans), puis en tant que postdoctorant à l'Université Toulouse 1 Capitole (1 an), essentiellement dans les filières Droit et Administration Economique et Sociale. J'ai alors dispensé des cours magistraux et des travaux dirigés, tant en présentiel qu'à distance (FOAD), en particulier

en droit constitutionnel, institutions politiques et administratives, en droit administratif, général et spécial et en libertés publiques, de la L1 au Master. Durant ces contrats, j'ai également été vacataire dans d'autres établissements et dans d'autres filières : IEP de Toulouse (droit administratif et droit de la presse – cursus général et Master de journalisme), IUT de Niort (droit constitutionnel et institutions publiques françaises et européennes — département GEA), CY Cergy Paris Université (droit de la culture — Master droit des collectivités territoriales et politiques publiques) et l'INSPE de Toulouse. J'ai également eu l'opportunité de participer à plusieurs missions pédagogiques à l'étranger dans le cadre de partenariats inter-universités (à l'International Business School de Chongqing en Chine, à l'Université de Mannheim et à l'Institut Supérieur de Management de Dakar) et de siéger dans différentes instances universitaires (Conseil de laboratoire, Commission de la recherche et Conseil documentaire).

Pour mes activités de recherche, j'ai été rattaché dès le début de ma thèse à l'équipe pluridisciplinaire de l'Institut du Droit de l'Espace des Territoires, de la Culture et de la Communication (IDETCOM – EA 785) à la fois dans les axes Culture et Territoires, et ce, jusqu'à mon recrutement à l'UPEC au Département SESS-STAPS pour la rentrée 2022 et à mon rattachement au LIPHA.

Quels sont vos sujets de recherche ? Comment concevez-vous et vivez-vous votre activité de chercheur ?

Mon activité de recherche, que je souhaite ouverte sur les autres et sur le monde, a vocation à s'inscrire dans la cité.

Mes travaux de recherche portent d'abord sur l'évolution des modalités de l'action publique et de l'organisation territoriale de la République. J'ai d'abord envisagé ces thématiques dans le domaine culturel dans le cadre de ma thèse et de plusieurs publications dans des revues et ouvrages collectifs pluridisciplinaires. Ma thèse relative à *L'action culturelle*

territoriale en droit public français vise alors à démontrer que l'action culturelle territoriale occupe une place particulière dans l'évolution de l'action publique, de la conception de l'État et de son organisation territoriale et que l'analyse juridique donne des clés de compréhension d'un phénomène politique sans en être uniquement l'instrument. J'ai ensuite souhaité élargir ma réflexion sur ces sujets dans la même optique, mais dans d'autres domaines en particulier en droit des libertés (not. liberté de manifester en Suisse, liberté de manifester en période de Covid-19), droit comparé (not. principe de démocratie en Allemagne), droit de l'environnement (not. usage des labels territoriaux pour la transition environnementale, pollution lumineuse, Terres australes et antarctiques françaises) et droit institutionnel *stricto sensu* (not. labels et cohésion des territoires, élections sénatoriales).

Mes sujets de recherche relèvent ensuite de ce qui est traditionnellement qualifié de droit de la culture. Ainsi, j'ai pu réfléchir à l'existence même de ce droit, tant comme objet d'étude que comme discipline, et aux régimes juridiques des restitutions de biens culturels, dans un cas comme dans l'autre pour en interroger la pertinence selon une approche théorique et pratique.

Enfin, j'ai une appétence particulière pour les réflexions d'ordre méthodologique portant tant sur la recherche en elle-même que sur la transmission des savoirs vers différents publics universitaires ou extra-universitaires, et partant, sur les problématiques liées à la vulgarisation ou, plus récemment, à la ludopédagogie par exemple.

Comment concevez-vous la réflexion collective au sein d'une équipe de recherches pluridisciplinaire ?

Si l'ensemble de mes travaux de recherche tendent à la scientificité et à relever du strict domaine juridique, une adhésion au dogme de l'autarcie juridique y est *ab initio* exclue.

D'une part, il existe une interdisciplinarité interne à l'analyse juridique (logique, linguistique appliquée, *etc.*) et, d'autre part, le recours à des disciplines complémentaires de l'analyse juridique apparaît comme indispensable. À titre d'exemple, l'action culturelle territoriale fait l'objet de nombreuses études dans différentes disciplines

comme la science politique, l'économie, la sociologie ou l'histoire. Éclairée par leurs apports l'analyse juridique offre un point de vue spécifique et complémentaire sur cette action et des choix offerts aux différents acteurs. Les autres disciplines ont également besoin à titre complémentaire des apports de l'analyse juridique, le droit étant classiquement considéré comme « la substance visible » de l'action publique.

Aussi, je trouve particulièrement nécessaire et stimulante la perspective de travailler collectivement sur différentes thématiques, qui sortent peut-être même complètement de mes champs de réflexions initiaux, en apportant « mon regard de juriste publiciste ». Par ailleurs, la pluridisciplinarité, au-delà de la multiplicité de regards sur un objet d'étude qu'elle permet, conduit également à interroger ses propres méthodes et pratiques disciplinaires, et, pourquoi pas, à ne rien considérer comme complètement acquis.

In fine, la réflexion pluridisciplinaire lors de travaux collectifs à venir comme l'éclairage d'autres disciplines dans mes travaux individuels m'apparaissent comme fondamentaux, et ce, même si certains considèrent alors que « je ne fais pas/plus du droit » ...

La Lettre du LIPHA

Corédacteurs en chef : Yves de Curraize et Francesco Sergi

Coordinatrice : Hamida Berrahal



**LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE
D'ÉTUDE DU POLITIQUE HANNAH ARENDT**

Sous la co-tutelle de :

**UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL
UPEC - UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL**